

20.3 Banques - Assurances

La **valeur ajoutée** des **sociétés financières** décroît en 2016. Cette baisse touche les **banques** comme les sociétés d'**assurance**.

La valeur ajoutée des **intermédiaires financiers** continue de diminuer (- 3,7 % par rapport à 2015, dont - 7,0 % pour les seuls **établissements de crédit**). Cette baisse provient principalement du recul de la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim)** (- 6,6 %), du fait d'une diminution de la **marge globale d'intermédiation** de 11 points de base. Dans un contexte de baisse des taux, le coût moyen de refinancement des banques en 2016, qui sert de référence pour le calcul de la marge d'intermédiation, diminue de 13 points par rapport à 2015. Le taux moyen de rémunération des dépôts baissant de 15 points, la marge d'intermédiation sur les dépôts augmente de 3 points relativement à l'évolution du coût de refinancement. S'agissant des crédits, le taux d'intérêt moyen appliqué à la clientèle baisse de 34 points du fait de la hausse des renégociations des crédits à l'habitat, ce qui conduit à une contraction de la marge d'intermédiation sur les crédits de 21 points. La production facturée mesurée par les commissions diminue également (- 1,9 %). Ces différents facteurs conduisent à une érosion du **taux de marge** en 2016, pour atteindre 39,4 %.

La valeur ajoutée des sociétés d'assurance, bien orientée en 2015, se replie très nettement

en 2016 (- 19,8 %, après + 10,5 % en 2015). La production de services des sociétés d'assurance baisse de 1,8 % en valeur, après la hausse de 6,3 % enregistrée en 2015. Cette diminution est essentiellement imputable aux revenus distribués d'assurance-vie. L'assurance-vie est restée attractive en 2016 avec des taux de rendements qui demeurent compétitifs par rapport aux autres instruments d'épargne. Elle enregistre de fait une collecte nette positive en 2016, à hauteur de 16,8 milliards d'euros. Cependant, les taux de rendement des contrats d'assurance-vie continuent de baisser : les contrats en supports euros sont passés d'un rendement moyen de 2,3 % en 2015 à 1,6 % en 2016. Les hausses de cotisations restent limitées en 2016 : les assureurs ont préféré ne pas trop augmenter leurs tarifs pour fidéliser leur clientèle. En effet, la loi Hamon, entrée en vigueur en 2015, a continué de favoriser la concurrence chez les assureurs, notamment grâce à l'assouplissement des procédures de résiliation infra-annuelle des contrats d'assurance, qui s'est traduit par un « effet d'accélération du *turn-over* des portefeuilles » et par conséquent un accroissement du taux de résiliation des contrats d'assurance. Dans ce contexte de concurrence très vive, la hausse relativement dynamique de la production d'assurance dommages doit beaucoup au dynamisme du marché automobile : les immatriculations de voitures neuves enregistrent une forte croissance, portant la hausse des cotisations d'assurance automobile à + 1,8 %. ■

Définitions

Assurance : engagement donné par contrat, par un assureur à un assuré, de le garantir en cas de survenance d'un événement incertain affectant sa personne, ses biens ou sa responsabilité. Cette garantie est donnée contre le paiement d'une cotisation.

Banque : catégorie d'établissements de crédit autorisée par la loi à réaliser toutes les opérations de banque. Les opérations de banque comprennent la collecte des fonds auprès du public, la réalisation d'opérations de crédit et l'offre de services bancaires de paiement (dont la délivrance de chèques).

Établissement de crédit, intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance (IF), marge globale d'intermédiation, services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), sociétés financières, taux de marge, valeur ajoutée : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2017.
- « Les comptes de la Nation en 2016 – Le PIB croît de 1,2 %, le pouvoir d'achat des ménages accélère », *Insee Première* n° 1650, mai 2017.
- « Bulletin de la Banque de France », *Supplément statistique*, Banque de France, mai 2017.
- « Rapport annuel de l'APCR 2016 », APCR, mai 2017.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Compte non financier des intermédiaires financiers

en milliards d'euros

	2015 (r)	2016	16/15 en %
Production (a)	137,5	132,5	- 3,6
Sifim (a1)	52,2	48,8	- 6,6
Production facturée (a2)	83,8	82,2	- 1,9
Production pour compte propre (a3)	1,4	1,5	7,5
Consommation intermédiaire (b)	68,9	66,6	- 3,5
Valeur ajoutée brute (c = a - b)	68,5	66,0	- 3,7
Salaires et cotisations sociales (y c. imputées) (d1)	34,3	34,6	1,0
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation (d2)	5,1	5,4	5,9
Excédent brut d'exploitation (e = c - d1 - d2)	29,2	26,0	- 11,0
Intérêts reçus (f)	110,4	102,9	- 6,8
Dividendes reçus (g)	34,4	39,6	15,2
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets) (h)	1,0	0,8	- 23,8
Intérêts versés (j)	106,6	99,1	- 7,1
Dividendes versés (k)	16,2	18,5	13,7
Solde des revenus primaires (m)	29,9	31,0	3,7
Impôts courants (n)	9,0	7,9	- 12,7
Formation brute de capital fixe (q)	15,5	16,3	5,3
Autres transferts courants divers (r)	- 1,7	- 1,5	7,9
Capacité de financement (s)	5,1	7,0	37,1
Ratios (en %)			
Taux de valeur ajoutée (c/a)	49,8	49,8	///
Part des Sifim dans la production (a1/a)	38,0	36,8	///
Part des services facturés dans la production (a2/a)	61,0	62,0	///
Taux de marge (e/c)	42,6	39,4	///
Taux d'investissement (q/c)	22,6	24,8	///

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux - base 2010.

Compte non financier des sociétés d'assurance

en milliards d'euros

	2015 (r)	2016	16/15 en %
Production (a)	68,4	67,1	- 1,8
Assurance-vie (a1)	18,6	17,2	- 7,3
Assurance-dommages (a2)	34,6	35,6	2,9
Réassurance (a3)	7,8	7,7	- 1,6
Autres activités (logement, auxiliaires financiers, informatique) (a4)	7,4	6,7	- 10,5
Consommation intermédiaire (b)	52,7	54,6	3,5
Valeur ajoutée brute (c = a - b)	15,7	12,6	- 19,8
Salaires et cotisations sociales (y c. imputées) (d1)	10,1	10,3	1,8
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation (d2)	1,2	1,4	13,9
Excédent brut d'exploitation (e = c - d1 - d2)	4,3	0,9	- 79,6
Solde des revenus primaires	9,3	2,6	- 72,3
Capacité / besoin de financement	1,4	- 6,6	///
Ratios (en %)			
Taux de valeur ajoutée (c/a)	22,9	18,7	///
Part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée brute (d1/c)	64,4	81,7	///

Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

Établissements de crédit agréés

Au 31 décembre	2015	2016
Banques	180	169
Banques mutualistes ou coopératives	90	87
Caisses de crédit municipal	18	18
Banques¹	288	274
Établissements de crédit spécialisés ²	95	80
Autres établissements ³	68	68
Total	451	422

1. Établissements habilités à traiter toutes opérations de banque.

2. Ex-sociétés financières à fin 2013.

3. Succursales d'établissements de crédit de l'Espace économique européen relevant du libre établissement.

Source : Banque de France.

Moyens de paiement de masse en 2016

	Opérations quotidiennes en milliers	Montants quotidiens en millions d'euros
Chèques	6 385	3 188
Virements	8 472	12 581
LCR et BOR ¹	255	809
Débits directs ²	8 312	3 416
Paiements par cartes ³	30 465	1 310
Retraits par cartes ³	2 267	148
Total	56 157	21 452

1. Lettre de change relevé et billet à ordre relevé.

2. Prélèvements, TIP et téléchèques.

3. Y c. les paiements et les retraits effectués en France et à l'étranger avec des cartes interbancaires et privatives émises en France.

Source : Banque de France.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page
Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de + 0,9 % en janvier 2016 à + 0,5 % fin 2016.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le regain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de

taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (- 2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (- 0,5 % en moyenne, après - 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après - 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (- 0,1 % en moyenne en 2016, après - 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après - 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (- 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2016 », *Informations rapides* n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2017.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 16/15			
	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,2	0,6				
Ensemble (hors tabac)	9 805	0,2	0,6				
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7	Transport	1 479	-1,0	1,8
Produits alimentaires	1 301	0,7	0,8	Achats de véhicules	363	-0,1	-0,8
Boissons non alcoolisées	124	-0,6	0,0	Utilisation de véhicules personnels	831	-1,2	3,2
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3	Services de transport	285	-1,5	0,9
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6	Communications	288	0,7	0,6
Tabac	195	0,1	0,1	Services postaux	16	3,8	3,8
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-9,2	-9,7
Habillement	340	0,5	0,1	Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Chaussures y c. réparation	89	-1,0	-0,3	Loisirs et culture	897	1,0	-0,2
Logement, chauffage, éclairage	1 399	-0,1	1,1	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	148	-2,7	-3,7
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3	Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	-1,9
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3	Autres articles et équip. de loisirs	244	1,0	-0,3
Outillage pour la maison et le jardin	157	1,0	1,1	Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Chauffage, éclairage	446	-1,5	2,2	Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	537	-0,1	-0,7	Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	-1,0	Éducation	4	1,3	1,6
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9	Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Appareils ménagers	89	-1,2	-1,9	Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	-0,3	Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	-0,2	Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Entretien courant de l'habitation	133	-0,5	-0,4	Soins personnels	282	0,0	0,2
Santé	1 093	-1,2	-1,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Médicaments et produits pharmaceutiques	495	-2,9	-2,4	Protection sociale	482	2,1	0,9
Médecine non hospitalière	598	0,2	-0,2	Assurances	289	1,1	1,3
				Services financiers	38	2,4	2,7
				Autres services	124	0,3	0,3

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Note : base 100 en 2015.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides	+ 14,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 9,7
Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules	+ 11,7	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	- 6,0
Gazole	+ 8,7	Ordinateurs personnels	- 5,4
Poissons frais	+ 6,5	Supports d'enregistrement	- 5,3
Service de téléphonie mobile	+ 6,2	Jeux et passe-temps	- 5,1
Services d'expédition de courrier	+ 5,2	Pneumatiques	- 4,9
Journaux	+ 5,0	Farines et autres céréales	- 4,4
Poissons et fruits de mer	+ 4,5	Appareils de transformation d'aliments	- 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse	+ 4,2	Produits pharmaceutiques	- 3,0
Transport aérien intérieur de passagers	+ 3,9	Appareils de cuisson	- 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

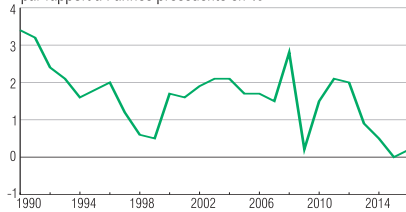
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2016

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

	16/15	16/15	
Allemagne	1,7	Lettonie	2,1
Autriche	1,6	Lituanie	2,0
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6
Chypre	0,1	Malte	1,0
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7
Estonie	2,4	Portugal	0,9
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2
France	0,8	Slovénie	0,6
Grèce	0,3	Zone euro	1,1
Irlande	-0,2	UE	1,2
Italie	0,5		

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Des données de cadrage européennes ou mondiales